



LES CHIFFRES CLÉS 2015

DES RÉSEAUX DE CHALEUR

L'enquête nationale sur les réseaux de chaleur et de froid est réalisée chaque année par le SNCU, pour le compte du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en partenariat avec AMORCE. Elle s'adresse à tous les gestionnaires de réseaux de chaleur en France métropolitaine. Il s'agit d'une source d'informations techniques et économiques, unique en France.

www.sncu.fr



SNCU

SYNDICAT NATIONAL DU CHAUFFAGE
URBAIN ET DE LA CLIMATISATION URBAINE

DES RÉSEAUX DE CHALEUR

DES RÉSEAUX DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Plus de **600 réseaux** ont participé cette année à l'enquête. Ils s'étendent sur **4 738 km** et ont livré **22 769 GWh** d'énergie thermique pour chauffer presque essentiellement des bâtiments résidentiels et tertiaires. Les 161 réseaux de moins de 3,5 MW ayant répondu à l'enquête en 2016 totalisent 236 km et 304 GWh de livraisons de chaleur.

UNE HAUSSE DE PRÈS DE 100% DE L'UTILISATION DES ÉNERGIES VERTES EN 10 ANS

Le développement des réseaux s'accompagne d'un verdissement rapide de leur bouquet énergétique. En effet, si, en 2005, pour chauffer les abonnés, ils utilisaient 74% d'énergies fossiles et seulement 26% d'énergies renouvelables et de récupération – EnR&R – une décennie a suffi pour que ces énergies vertes représentent 50% de leur mix énergétique. Corrigé de la rigueur climatique, ce taux s'élève à 47%, contre 44% en 2014.

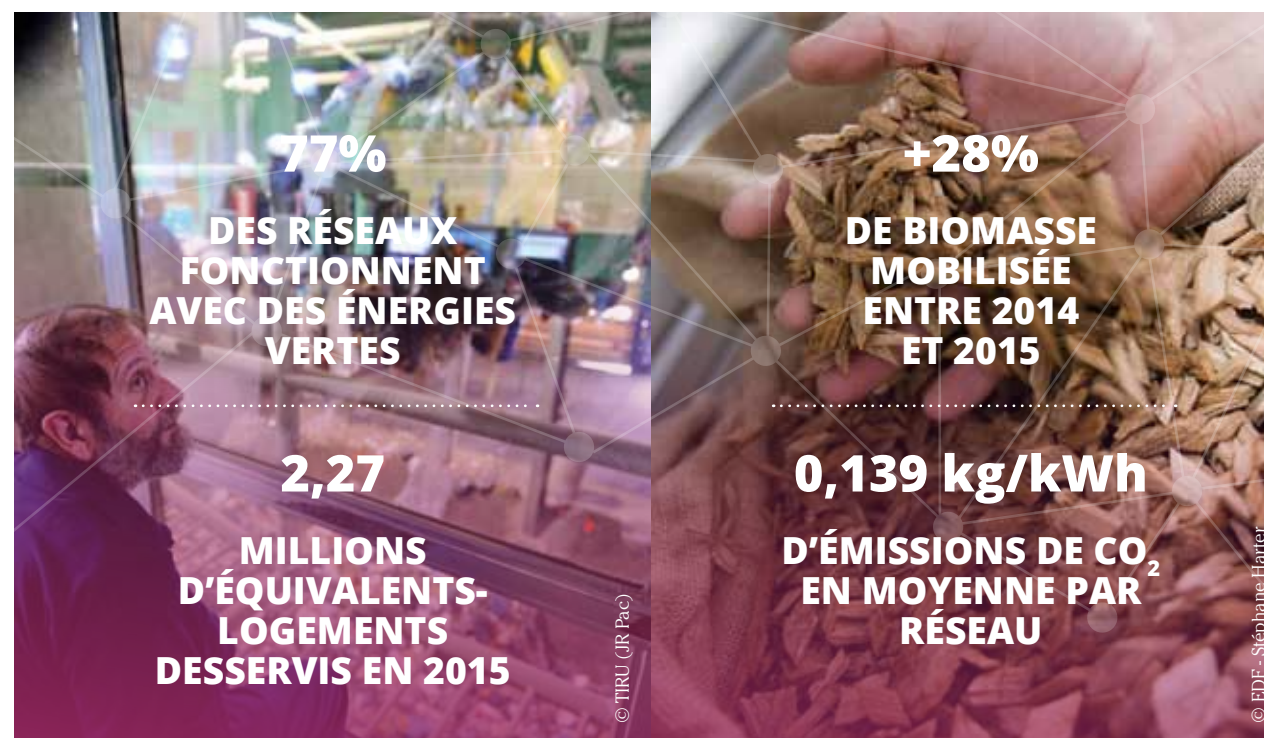
Il s'agit d'une hausse constante et rapide qui s'est d'ailleurs accélérée ces dernières années : 77% des réseaux – 82% des livraisons de chaleur – utilisent désormais des énergies vertes pour produire de la chaleur. **Ils démontrent ainsi leur capacité à valoriser l'ensemble des ressources énergétiques disponibles localement :** en premier lieu, la chaleur de récupération provenant des unités de valorisation énergétique (UVE), la biomasse et la géothermie, mais de nouvelles énergies sont mobilisées comme le biogaz, la chaleur issue des process industriels, des eaux usées et des datacenters.

LA CHALEUR ISSUE DES UVE ET LA BIOMASSE EN TÊTE DES PROGRESSIONS

Si le gaz reste encore la source d'énergie majoritaire, certaines énergies fossiles s'effacent progressivement

au profit des énergies vertes. Ainsi le fioul représentait 13% du bouquet énergétique en 2005 ; il est désormais inférieur à 3%. Dans le même temps, la biomasse et la chaleur issue des UVE ont connu les progressions les plus importantes. Ainsi, **l'utilisation de la biomasse a considérablement augmenté, passant de 1% à 18% du mix énergétique.** La part de la chaleur issue des UVE a quant à elle progressé de près de 50%.

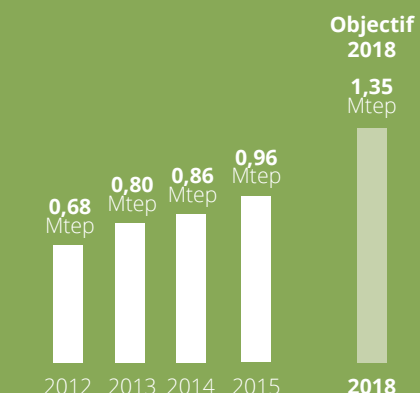
Conséquence de cette évolution, les réseaux de chaleur sont devenus le mode de chauffage émettant le moins de gaz à effet de serre. Le contenu moyen en CO₂ de ces équipements n'est que de 139 g/kWh, contre 234 g/kWh pour le gaz et 300 g/kWh pour le fioul domestique¹. Le nombre de chauffages urbains neutres en CO₂ ne cesse d'augmenter passant à 90 en 2015, contre 19 en 2005.



LES RÉSEAUX DE CHALEUR AU RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte valorise les réseaux de chaleur vertueux : l'objectif est de multiplier par cinq la quantité de chaleur et de froid renouvelable et de récupération livrée par les réseaux à l'horizon 2030, pour atteindre 3,4 Mtep. Des objectifs intermédiaires ont été fixés pour 2018 et 2023 dans le cadre de la programmation pluriannuelle de l'énergie. **Un défi qui mobilise les collectivités en partenariat avec leurs gestionnaires puisque, si en 2012, la quantité de chaleur renouvelable et de récupération livrée était de 0,68 Mtep, elle représente aujourd'hui 0,96 Mtep soit une progression de plus de 40%.**

Évolution des livraisons de chaleur renouvelable et de récupération (hors livraisons à d'autres réseaux)



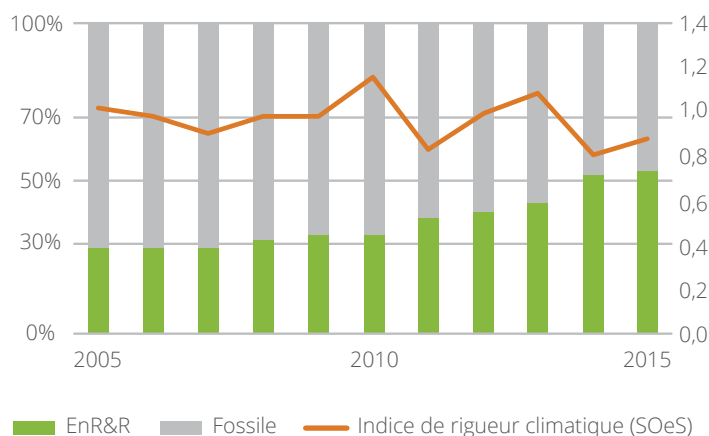
A cela, s'ajoute l'impulsion donnée par le Fonds Chaleur. Preuve en est, six ans après sa création en 2009, près de 1 700 km de nouvelles canalisations ont été installées, soit plus de 3,5 fois plus qu'entre 2004 à 2009.

Les avantages des réseaux de chaleur en matière de développement durable vont au-delà de l'utilisation des énergies vertes et de la réduction de l'effet de serre. Ce type de chauffage permet également de lutter contre la **précarité énergétique, de favoriser l'émergence d'une économie circulaire, créatrice d'activité économique et d'emplois pérennes sur toute la France et une très nette amélioration de la qualité de l'air sur tout le territoire.**

¹ Source arrêté DPE

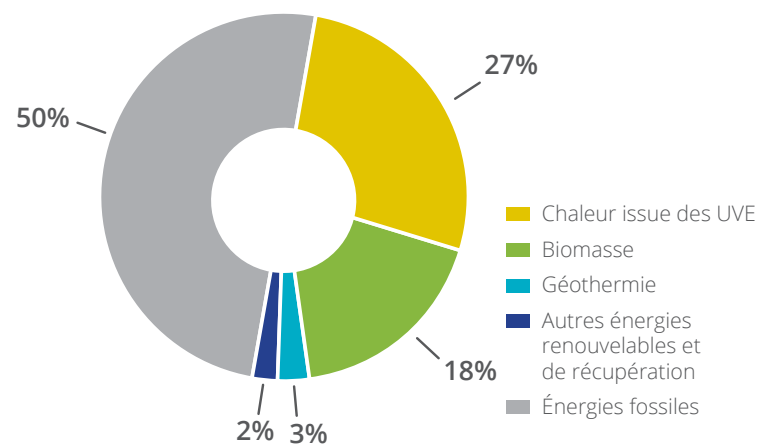
Évolution du bouquet énergétique

(en énergie produite, sans correction climatique)



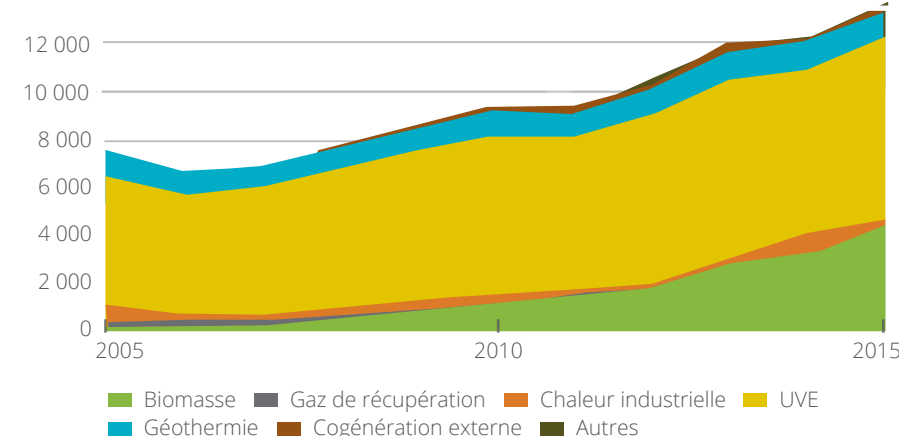
Bouquet énergétique en 2015

(en énergie entrante, sans correction climatique)

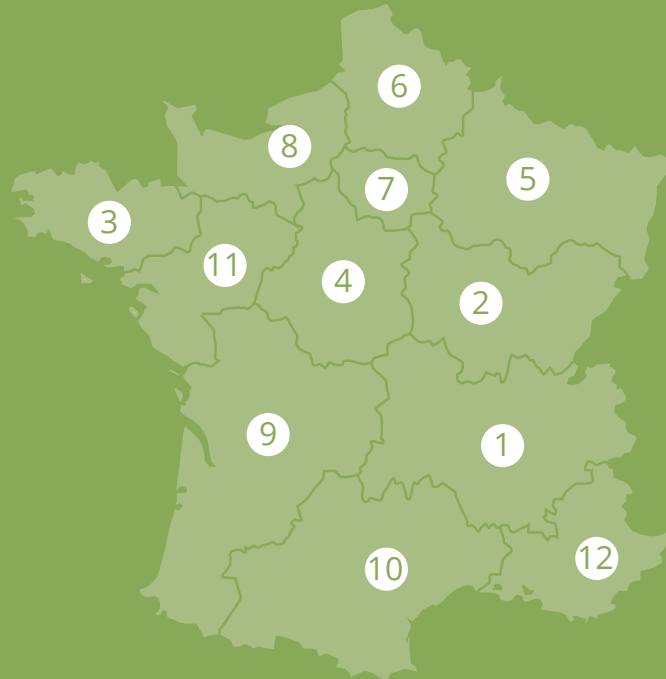


Énergies renouvelables et de récupération utilisées

par les réseaux de chaleur (en GWh d'énergie produite, sans correction climatique)



LES CHIFFRES CLÉS EN RÉGION



1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES Nombre de réseaux : 137 Longueur de réseau : 749 km Livraison de chaleur MWh : 2 824 019 Taux d'EnR&R : 60% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,101	5 GRAND EST Nombre de réseaux : 78 Longueur de réseau : 512 km Livraison de chaleur MWh : 2 317 916 Taux d'EnR&R : 55% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,110	9 NOUVELLE-AQUITAINE Nombre de réseaux : 48 Longueur de réseau : 192 km Livraison de chaleur MWh : 607 378 Taux d'EnR&R : 78% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,066
2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Nombre de réseaux : 43 Longueur de réseau : 300 km Livraison de chaleur MWh : 1 082 349 Taux d'EnR&R : 54% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,125	6 HAUTS-DE-FRANCE Nombre de réseaux : 44 Longueur de réseau : 337 km Livraison de chaleur MWh : 1 379 978 Taux d'EnR&R : 34% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,170	10 OCCITANIE Nombre de réseaux : 45 Longueur de réseau : 195 km Livraison de chaleur MWh : 566 491 Taux d'EnR&R : 71% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,075
3 BRETAGNE Nombre de réseaux : 16 Longueur de réseau : 103 km Livraison de chaleur MWh : 474 636 Taux d'EnR&R : 75% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,042	7 ÎLE-DE-FRANCE Nombre de réseaux : 102 Longueur de réseau : 1 672 km Livraison de chaleur MWh : 10 691 680 Taux d'EnR&R : 41% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,188	11 PAYS DE LA LOIRE Nombre de réseaux : 26 Longueur de réseau : 173 km Livraison de chaleur MWh : 607 875 Taux d'EnR&R : 62% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,066
4 CENTRE-VAL DE LOIRE Nombre de réseaux : 23 Longueur de réseau : 143 km Livraison de chaleur MWh : 690 283 Taux d'EnR&R : 54% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,071	8 NORMANDIE Nombre de réseaux : 45 Longueur de réseau : 252 km Livraison de chaleur MWh : 1 158 804 Taux d'EnR&R : 61% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,099	12 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR Nombre de réseaux : 23 Longueur de réseau : 103 km Livraison de chaleur MWh : 338 275 Taux d'EnR&R : 54% Taux moyen de CO ₂ (kg/kWh) : 0,101

LE SYNDICAT NATIONAL DU CHAUFFAGE URBAIN ET DE LA CLIMATISATION URBAINE

Le SNCU est un syndicat professionnel, qui regroupe les gestionnaires publics ou privés de réseaux de chaleur et de froid. Ses adhérents ont en charge plus de 90% de l'activité du secteur. Il œuvre, en lien avec ses partenaires français et européens, au développement des réseaux de chaleur et de froid vertueux.



SNCU

Le SNCU est membre de la Fédération des Services Energie Environnement (FEDENE)



SNCU - 28 rue de la Pépinière 75008 Paris - Tél. : 01 44 70 63 90 - Fax : 01 44 70 63 99

www.sncu.fr - sncu@fedene.fr